

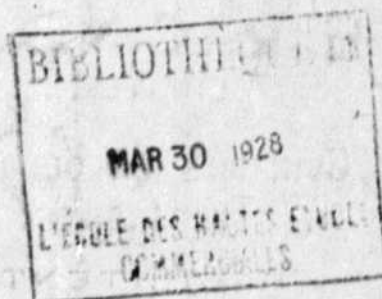
29e ANNEE

MARS 1928

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

| | | | |
|--|----|--|----|
| Travaux de la Chambre | 23 | L'offre et la demande | 29 |
| Sauvegardons l'existence du commerce in- dépendant par l'organisation | 26 | Canal de la Baie Georgienne | 30 |
| Progrès industriels et agricoles | 28 | Maisons françaises demandant des agents au Canada | 32 |

VERS L'EUROPE

Services de fret et de passagers

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE

MONTREAL—PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES.
MONTREAL—BELFAST,
LIVERPOOL, GLASGOW.
*MONTREAL—BRISTOL
(Avonmouth).
*MONTREAL—HAMBOURG.
*Fret seulement

SERVICE D'HIVER

HALIFAX—PLYMOUTH,
HAVRE, LONDRES.
HALIFAX—LONDONDERRY,
GLASGOW.
HALIFAX—COBH (Queenstown),
LIVERPOOL.
SAINT JOHN, N.B.—GLASGOW,
AVONMOUTH.
PORTLAND, Me.—HAMBOURG.

Liste de départs, plans des paquebots
et brochures descriptives fournis
sur demande.

Cunard Anchor
Anchor-Donaldson
LINES

Agents généraux:

The Robt. Reford Co. Ltd.

20 rue de l'Hôpital, Montréal

Bureaux à

TORONTO, QUEBEC, S.-JEAN, N.B.,
PORTLAND, Me., HALIFAX, N.-E.

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK—CHERBOURG,
SOUTHAMPTON.
NEW-YORK—PLYMOUTH,
HAVRE, LONDRES.
NEW-YORK—QUEENSTOWN,
LIVERPOOL.
NEW-YORK—MEDITERRANEE,
NEW-YORK—LONDONDERRY,
GLASGOW.
BOSTON—QUEENSTOWN,
LIVERPOOL.

Service français

Département français pour les
personnes de langue française,
sous la direction de

J. A. HEROUX

20 rue de l'Hôpital, Montréal

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

Directement
AU HAVRE

"Le port de Paris"
DE QUAI A QUAI
SERVICE UNIQUE

—qui réunit les deux plus grandes
villes françaises du monde—
—maintenu régulièrement par le plus grand
paquebot en service de Montréal en France.

L'ALBERTIC, et le MEGANTIC
autre magnifique hôtel flottant très en faveur
auprès des Canadiens français
Installations supérieures, cuisine réputée pour son
excellence, personnel courtois.

**Voyagez par la White Star en compagnie
de vos compatriotes.**

Assistance et renseignements donnés avec le plus
grand plaisir, verbalement ou par écrit. Aucune
obligation de votre part.

LAURENT TURCOTTE
Directeur du Service de langue française
485 rue McGill, Montréal
Tél. Main 7760
ou tout agent autorisé





WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1928-1929

PRESIDENT.

Hon. RAOUL-O. GROTHE, de L.-O. Grothé, Ltée, 2000 Bl. St-Laurent.

1er VICE-PRESIDENT:

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 59 Notre-Dame O.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. ISRAEL CARDIN,
Dir. P.-P. Martin Ltée, 59 St-Paul O.

TRESORIER:

M. CHARLES DUQUETTE,
Prés. Alliance Nationale,
395 Avenue Viger.

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
17 St-Jacques.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Archambault, Wilfrid, de Hudon, Hébert & Chaput Ltées, 13 De Brosses.
Aubry, Léo, gér. gén. Aubry & Fils Ltée, 2340 Delorimier.
Bélanger, Alphonse, Principal, Ecole Technique, 70 Sherbrooke O.
Boudrias, J.-V., négociant en épices, 233 Notre-Dame Est.
Gagné, J.-C., dir. "La Prévoyance", 99 St-Jacques.
Gariépy, Edouard, dir. "Granger Frères Ltée", 32 Notre-Dame O.
Gaudet, Victor, Directeur de la Poste, Bureau rue St-Jacques.
Gélinas, L.-A., "Mark Fisher Sons & Co.", 762 Victoria square.
Labrecque, J.-O., march. de charbon, 975 rue Wolfe.
Laferté, J.-A., march. de bois en gros, 97 St-Jacques.

MM. Langlois, Mendoza, courtier d'immeubles, 17 St-Jacques.
Laporte, Joseph, dir. "Laporte, Martin Ltée", 584 St-Paul O.
Laureys, Henry, Dir. "Ecole des H. E. Comm.", 399 Ave Viger.
Lavallée, A.-S., march. de chaussures, 947 Boul. St-Laurent.
Linteau, J.-O., "Légaré Auto & Supply Co.", 385 Ontario Est.
Marchand, Victor, M.P.P., "Melchers Gin Co. Ltd", 263 St-Jacques.
Millette, Alphonse, administrateur, 13 St-Jacques.
Pinsonneault, L.-H., "Montreal Ship Lining", 161 Commissaires O.
Pitt, Ernest, courtier d'immeubles, 119 Craig Ouest.
Raymond Avila, march. de ferronnerie, 445 St-Jacques.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL:

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul O.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catell, ancien industriel, 3446 Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Ferrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillerie, 3715 Boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Co, 112 St-Jacques.
Ludger Gravel, négociant, 426 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.

MM. Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 417 St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. de chaussures, 16 Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97 rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 239 Sq. Victoria.
P.-E. Joubert, "Lamontagne Ltée", 338 Notre-Dame Ouest.
J.-V. Desaulniers, "Mtl. Greater Land", 17 St-Jacques.
J. A. Paulhus, "D. Hatton Co.", 428 Bonsecours.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 851, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

MM. J.-B.-A. Lancôt, 5746, rue St-André.
Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 1459, Boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 1944, rue St-Léon.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 17 rue St-Jacques.

Vérificateurs:

MM. F. R. PAQUET, L.-A., C. G. A. et Eugène PREVOST.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1928-29

Affaires Municipales.—MM. J.-A. Paulhus, président, J. E. Baillargeon, J.-V. Desaulniers, Chs Duquette, L.-M. Cornéliier, Gust. Francq, Ludger Gravel, J.-O. Labrecque, Mendoza Langlois, J.-A. Laprès, Art. Vincent.

Agriculture.—MM. J.-A. Blais, Dr T.-A. Brisson, J.-E. Chloine, S.-L. Contant, P. Deguire, Ed. Gernaey, J.-J. Joubert, Nap. A. Labbé, B. Trudel, Paul Wattiez.

Assurances et Préventions des Incendies.—MM. C. Bastien, J.-E. Courtois, L. E. Courtois, Gilles Forget, J.-C. Gagné, Jos. Hurtubise, Théo. Meunier, A.-C. O'Donoghue, Paul Ouimet, J.-A. Savard.

Automobiles.—MM. L.-C. Barbeau, Jos. Bonhomme, Geo. Clermont, Omer DesSerres, B. Généreux, Pierre Gravel, Paul Joubert, Victor Lévesque, J.-O. Linteau, J.-P. O'Shea, P. Panneton.

Cuirs et Peaux.—MM. Ant. Bédard, Jos. Daoust, Chs Deguise, D.-F. Desmarais, A.-L. Dupont, W. Gagnon, J. Jeannotte, A. Lépine, Ant. Lefebvre, A.-S. Many, J.-A. McCaughan, A. Rousseau.

Enseignement technique et commercial.—MM. de G. Beaubien, Alph. Bélanger, L. Bourgois, Aurélien Boyer, J.-V. Desaulniers, Victor Doré, Aug. Frigon, Ludger Gravel, F.-C. Laberge, Henry Laureys, Léon Lorrain, G. Pariseau.

Épiceries et Produits alimentaires.—MM. J. F. T. Allard, J.-U. Archambault, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Couvrette, W. Déziel, Ild. Genest, J. Huysman, Marcel Langlois, Jos. Laporte, Alph. Raymond, C.-E. Trottier.

Expansion du commerce.—MM. Victor Gaudet, Mendoza Langlois, J.-H. LaRocque, Henry Laureys, J.-O. Linteau, S. Ouimet, I.C., L.-N. Patenaude, Avila Raymond.

Expositions et Musées.—MM. Ernest Cormier, L.-C. Farley, F.-E. Fontaine, Aug.-P. Fortin, J.-H. LaRocque, J.-A. Marier, Arm. Monast, Alph. Millette, Geo. Obry, Ed. Sawyer, L. Trépanier.

Finances.—MM. C.-E. Gravel, président, Israël Cardin, C.-H. C. J. Jos. Fortier, R.-O. Grothé, Ernest Guilmet, J.-A. Paulhus.

Législation.—MM. Chs Duquette, président, Israël Cardin, H. Collin, R. Dupuis, R. Faribault, Maurice Forget, E. Guilmet, A.-H. Hardy, L.-N. Patenaude, Avila Raymond, T.-T. Smyth, Ed. Vadboncoeur.

Mines, Forêts, Hydro-électrique et Produits chimiques.—MM. J.-T. Armand, J.-S. Bock, J. A. M. Charbonneau, Ed. Chs Duquette, J.-V. Desaulniers, J.-N. Forest, A. J. H. Langevin, A.-F. Larose, R. Martineau, H. Nadeau, Wilb. Paquin, Geo. Paré, J.-P. Tremblay.

Nouveautés.—MM. P. Charton, W.-J. Daly, A.-J. Dugal, L.-H. Ducloux, J.-I. Eddé, Jos. Filiatrault, Arm. Giroux, Paul Granger, A.-F. Ladouceur, Em. Martel, L.-N. Messier.

Quincaillerie et Métaux.—MM. J.-P. Beauvais, A.-F. Bergovin, Hector A. Bernier, Hector Dubois, John Durand, Alf. Jeannotte, Art. Léger, T. Latourelle, H. Prud'homme, Avila Raymond, A.-G. Yon.

Transports, Douanes, Postes, Téléphone et Télégraphe.—MM. C.-H. Catell, président, E. J. Caron, L.-M. Cornéliier, Victor Gaudet, J. Alcide Lalonde, Olivier Lefebvre, J.-E. Flanagan, J.-Arm. Morin, S. Ouimet, I.C., M.-J. Quédrué, C.-E. Racine, L. Turcotte.

L'IMPORTANCE DU TEMPS

Reliées entre elle par fils privés, les diverses succursales et agences de la Banque de Montréal, à Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, New-York, Chicago et San-Francisco, peuvent communiquer instantanément les unes avec les autres.

Ceci facilite grandement les opérations de change, les transferts de fonds et les autres transactions où le facteur temps compte pour beaucoup.

La rapidité du service est un élément d'efficacité et tout à l'avantage du client.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$830,000,000.

RENE-T. LECLERC

MAURICE FORGET

LECLERC, FORGET & CIE

Membres de la Bourse de Montréal

reliés par fil direct à la maison
Livingston & Co., New-York.

160, RUE ST-JACQUES - EDIFICE GUARDIAN

MONTREAL

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Capital souscrit : | \$ 500,000.00 |
| Capital payé : | 250,000.00 |
| Réserves et profits non distribués : | 140,890.13 |
| Fonds administrés : | 19,776,040.19 |

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMISS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.F., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN d'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.F., C.E., LL.D., Montréal.
Vicomte R. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. R. Pérodeau, Québec.
Hon. THOMAS CHAPAIS, Québec.
Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.
JOSEPH SIROIS, N.P., Québec.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Harbour 4192

LIVRES

Les nombreux étrangers qui visitent notre maison sont frappés par la quantité de livres qu'ils aperçoivent. C'est pour eux une révélation.

Nous vous invitons à profiter des grandes facilités que nous mettons à la portée de tous, en groupant dans nos rayons les meilleurs ouvrages connus. Notre fonds de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés.

La disposition pratique de notre étalage vous permet de "bouquiner" tout à votre aise.

Rayon des Livres Français

Nouveautés, Rom. ns, Littérature, Poésie, Critiques, Auteurs Classiques, Sciences, Histoire, Géographie, Beaux-Arts, Livres d'utilité pratique, Cartes et Guides pour automobilistes, Mécanique Automobile, Livres spécialement destinés aux bibliothèques paroissiales et Scolaires, Albums et Livres d'Images pour enfants, Grands Ouvrages de Bibliothèque, Collections de Livres Reliés, Editions de luxe.

Rayon des Livres Canadiens

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les meilleurs ouvrages de fonds.

Rayon des Livres Religieux

Le plus grand choix de Littérature Religieuse en Amérique: Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Ascétisme, Hagiographie, Biographie, Missels.

Demandez Nos Catalogues

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
32-36 NOTRE-DAME, OUEST, MONTREAL

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

MARS 1928

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale annuelle le mercredi 8 février 1928, sous la présidence de M. J.-A. Paulhus, président.

Etaient présents : MM. l'Hon. R.-O. Grothé, C.-E. Gravel, Chs. Duquette, Jos. Contant, C.-H.

Catelli, J.-B.-A. Lanctôt, P.-E. Joubert, Henry Laureys, Edouard Gariépy, J.-O. Labrecque, Victor Lévesque, Mendoza Langlois, L.-M. Cornellier, Ed. Gernaey, J.-A. Marier, Em. Martel, J.-R. Carmel, H. Nadeau, J.-P. Tremblay, J.-T. Armand, Geo. Paré, J.-R. Walker, J.-A. Lalonde, Alph. Millette, Ant. Rousseau, J.-B. Baillargeon, Paul Wattiez, J.-H. Prénoveau, A. Cartier, F.-R. Paquet, Léon Rolland, L.-H. Pinsonnault, Aug.-P. Fortin, J. Hector LaRocque, J. Laporte, Victor Gaudet, Armand Lalonde, Jos.-U. Fontaine et le Secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale trimestrielle du 18 janvier dernier est lu et approuvé.

La demande de M. Voisard en rapport avec la différence du prix de l'eau aux industries et manufactures, entre le compteur et le taux fixe, est transmise à la Commission des Affaires municipales pour étude et rapport.

Rapport du Trésorier.—En l'absence du Trésorier honoraire, M. Cardin, retenu chez lui par la maladie, le Secrétaire présente le rapport annuel des activités financières de la Chambre.

Cet état se termine par un déficit qui est établi par le fait qu'une partie du rez-de-chaussée du nouvel immeuble n'a pas été loué et le paiement d'une balance de compte de la construction dudit édifice.

Sur proposition de M. Mendoza Langlois, appuyé par M. Paul-E. Joubert, le rapport du Trésorier pour l'année 1927, est unanimement adopté.

Rapport des Scrutateurs.—M. Ed. Gernaey, le président des scrutateurs nommés à l'assemblée générale du 18 janvier dernier pour procéder au dépouillement du scrutin des candidats au Conseil de la Chambre, fait rapport que les membres suivants ont obtenu le plus grand nombre de suffrages et qu'ils sont élus conseillers pour l'exercice 1928-29 :

MM. Wilfrid Archambault, Léo Aubry, Alphonse Bélanger, J.-V. Boudrias, J.-C. Gagné, Edouard Gariépy, Victor Gaudet, L.-A. Gélinas, J.-O. Labrecque, J.-A. Laferté, Mendoza Langlois, Jos. Laporte, Henry Laureys, A.-S. Lavallée, J.-O. Lin-

teau, Victor Marchand, Alph. Millette, L.-H. Pinsonnault, Ernest Pitt, Avila Raymond.

Discours de M. J.-A. Paulhus.—Après avoir fait une revue des travaux accomplis par la Chambre durant son terme d'office, M. J.-A. Paulhus, le président sortant de charge, commente aussi la position économique du pays et de la province de Québec. Il termine en faisant l'éloge de son successeur à qui il remet les destinées de notre institution.

Ce discours sera publié dans le Bulletin de la Chambre.

Assermentation des Officiers.—Avant de céder le fauteuil présidentiel, M. Paulhus invite M. Joseph Contant, ex-président, à faire l'assermentation du nouveau président et du 1er vice-président. Le deuxième vice-président, M. Cardin, étant absent par maladie, il sera assermenté plus tard.

La prestation du serment d'office étant terminée, les élus prennent leur place.

Discours de l'Honorable Raoul O. Grothé.—En assumant la présidence, M. Grothé élabore le programme d'une partie des travaux que la Chambre devra accomplir durant le terme de 1928-29 et qui se résume à une campagne intense de recrutement, empêcher le creusement du St-Laurent, la construction du canal de la Baie Georgienne, abolition de la taxe de l'Impôt sur le revenu, un plan d'ensemble et la décongestion du trafic dans la Ville de Montréal, les marchés publics, etc...

Le discours de M. Grothé sera publié in extenso dans le Bulletin mensuel.

MM. C.-E. Gravel et Chs. Duquette respectivement 1er vice-président et trésorier, remercient la Chambre pour leur élection et commentent la visite de l'honorable Amery et une campagne de recrutement.

Remerciements à M. Paulhus.—M. Paul Joubert offre les remerciements de la Chambre à M. Paulhus pour le zèle et l'excellent travail qu'il a accompli pendant sa présidence et le prie de ne pas abandonner la Chambre, mais plutôt de la faire bénéficier de son expérience et de son influence.

Aux applaudissements de l'assemblée, M. Paulhus se dit touché de cette marque d'estime et assure les membres qu'il se fera toujours un devoir et un plaisir de continuer à assister aux séances.

Les Utilités Publiques.—Notre Chambre étant invitée à se faire représenter sur un comité de citoyens qui ira à Ottawa, le 9 février courant prier le gouvernement fédéral d'abolir la taxe d'impôt sur le revenu des Utilités Publiques, il est proposé par M. C.-H. Catelli, appuyé par M. Jos. Laporte, que

MM. R.-O. Grothé, C.-E. Gravel, Paul Joubert, Alph. Millette, J.-O. Labrecque et Mendoza Langlois soient les délégués de notre Chambre auprès du gouvernement fédéral pour suggérer, avec les autres organisations, l'abolition de la taxe faite aux compagnies d'utilités publiques.

La Gare Centrale du Canadien National.—Il est proposé par M. J.-O. Labrecque, secondé par M. Chs. Duquette, que la résolution suivante soit adoptée :

L'Exécutif et le Conseil de la Chambre de commerce s'étant rendus à l'invitation des Directeurs du chemin de fer Canadien National, ont examiné et reçu toutes les informations en rapport avec la construction projetée d'une gare centrale, de bureaux à l'usage des employés et de chemins de fer élevés ;

Que par ces plans et cette construction, le Canadien National relierait en une seule les quatre gares qui existent actuellement.

Que le réseau de l'Est et celui du Sud feraient leur jonction à la Gare Centrale par un chemin de fer élevé venant du port ;

Que le réseau de l'Ouest se joindrait à la Gare Centrale par le tunnel en passant à un point entre Valois et Pointe-Claire pour aboutir à Val Royal, à l'arrière de la montagne ;

Que des cours à fret seraient installées à la Pointe St-Charles et que les gares Bonaventure et Moreau serviraient à d'autres buts ;

Que la Gare Centrale ne serait qu'à l'usage des passagers et à l'administration du chemin de fer ;

IL EST RESOLU :

Que la construction d'une Gare Centrale pour le chemin de fer de l'Etat dans la Ville de Montréal est très désirable, mais la Chambre de commerce regrette que les plans n'aient pas pourvu à la disparition des traverses à niveau qui sont un danger pour les piétons et une entrave au trafic ;

Que la Commission des chemins de fer du Canada, à qui la demande d'acceptation des dits plans est faite, ne permette pas d'obstruer le canal Lachine par un autre pont et ordonne l'électrification de toutes les locomotives qui entrent dans la Ville ;

Que, réalisant l'importance du projet de Gare Centrale qui est maintenant devant la Commission des chemins de fer du Canada, la dite Chambre de commerce la prie de sauvegarder les intérêts de la Cité de Montréal pour les raisons énumérées plus haut et, aussi, en vue de l'élaboration d'un plan d'ensemble qui ne devrait pas tarder à être mis à exécution par la Ville.

Adopté unanimement.

Remerciements aux Vérificateurs et aux Scrutateurs.—Il est proposé par M. C.-H. Catelli, appuyé par M. Jos. Laporte, que Messieurs les vérificateurs de la comptabilité de la Chambre : F.-R. Paquet et A. Cartier, ainsi que MM. les scrutateurs des dernières élections : Ed. Gernaey, Em. Martel et J.-A. Marier soient remerciés pour l'excellent travail

qu'ils ont accompli gracieusement pour la Chambre, chacun dans leur rôle respectif. Adopté.

Avance de l'heure.—Il est proposé par M. Alph. Millette, appuyé par M. P.-E. Joubert :

ATTENDU QUE l'avance de l'heure durant l'été a rendu de grands services à la population et qu'elle est acceptée par toutes les maisons d'affaires et leurs employés ;

ATTENDU QUE de ce fait, il est inutile de faire la dépense qu'encourrait un referendum sur la question ;

IL EST RESOLU : Que la Chambre de commerce prie la Commission administrative de la Cité de Montréal d'accorder l'avance de l'heure pour la prochaine saison estivale. Adopté.

Visite de M. de Malglaive.—Le directeur-général de la Compagnie Générale Transatlantique à New-York, M. Pierre de Malglaive, fera une causerie devant les membres de la Chambre mercredi le 15 février courant. Le titre de sa causerie sera : "Un siècle de navigation océanique".

M. le Président fait appel à tous les membres et les invite à assister à cette réunion, car, dit-il, le conférencier est un personnage très en vue dans le monde commercial de France et je suis certain qu'il sera très intéressant.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 15 février 1928 sous la présidence de M. C.-E. Gravel, 1er vice-président.

L'honorable R.-O. Grothé, président, s'excuse de ne pouvoir être présent, ses devoirs sessionnels le retenant à Québec. MM. Ernest Pitt et J.-A. Laferté s'excusent aussi.

Etaient présents:—MM. J.-A. Paulhus, Chs. Duquette, trésorier, Ludger Gravel, C.-H. Catelli, L.-H. Pinsonnault, Mendoza Langlois, Alph. Millette, A.-S. Lavallée, Avila Raymond, J.-O. Labrecque, Victor Gaudet, Ed. Gariépy, H. Laureys, Paul Joubert, Alph. Bélanger, J.-O. Linteau, et le Secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également: les invités: MM. Pierre de Malglaive, Henri Coursier, consul de France, J.-A. Trudeau ;

Et les autres membres de la Chambre: MM. H. Schetagne, Armand Lalonde, A.-P. Fortin, C. Martin, J.-Alcide Lalonde, G. Pariseau, S. Lavery, L. Turcotte, S. Ouimet, Dr Brisson, L.-M. Cornellier, G. Leduc, Geo. Paré, E.-A. Ouimet, L.-A. Morency.

La séance débute par une causerie de M. Pierre de Malglaive, représentant officiel de la Compagnie Générale Transatlantique pour le Canada et les Etats-Unis.

Après avoir été présenté à l'assemblée par M. le président, M. de Malglaive fait l'historique d'"Un siècle de navigation océanique".

Le texte de cette conférence sera publié dans le Bulletin mensuel.

M. J.-A. Paulhus propose un vote de remerciements au conférencier et exprime le vœu que, dans un avenir rapproché, il verra les navires de la Compagnie Générale Transatlantique sillonner les eaux du St-Laurent jusqu'au port de Montréal.

Et l'on procède à l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 14 décembre dernier est lu et approuvé.

Semaine d'achat de l'Empire.—En vue d'une assemblée conjointe des différents corps publics de la Cité dans les salles du Board of Trade afin de jeter les bases de l'organisation d'une "Semaine d'achat de l'Empire" du 21 au 28 avril prochain, le Conseil délègue les membres suivants pour le représenter: MM. J.-A. Paulhus, Chs. Duquette et A.-S. Lavallée.

Abitibi Southern Railway.—M. le président invite tous les membres du Conseil à faire partie d'une délégation qui ira rencontrer l'honorable premier ministre de Québec, au bureau du gouvernement à Montréal, le samedi 18 février courant pour le prier d'accorder les subsides qui assureront la construction projetée de l'Abitibi Southern Railway.

Commissions de la Chambre.—Sur proposition de M. A.-S. Lavallée, appuyé par M. Mendoza Langlois, il est résolu que les Commissions permanentes de la Chambre pour l'exercice 1928-29 seront ainsi composées:

Affaires municipales.—MM. J.-E. Baillargeon, J.-V. Desaulniers, Chs. Duquette, L.-M. Cornellier, Gust. Francq, Ludger Gravel, J.-O. Labrecque, Mendoza Langlois, J.-A. Laprès, J.-A. Paulhus, Art. Vincent.

Agriculture.—MM. J.-A. Blais, Dr T.-A. Brisson, J.-E. Chicoine, S.-L. Contant, P. Deguire, Ed. Germaey, J.-J. Joubert, Nap.-A. Labbé, B. Trudel, Paul Wattiez.

Assurances et préventions des incendies.—MM. C. Bastien, J.-E. Courtois, L.-E. Courtois, Gilles Forget, J.-C. Gagné, Jos. Hurtubise, Théo. Meunier, A.-C. O'Donoghue, Paul Ouimet, J.-A. Savard.

Automobiles.—MM. L.-C. Barbeau, Jos. Bonhomme, Geo. Clermont, Omer DeSerres, R. Généreux, Pierre Gravel, Paul Joubert, Victor Lévesque, J.-O. Linteau, J.-P. O'Shea, P. Panneton.

Cuir et peaux.—MM. Ant. Bédard, Jos. Daoust, Chs. Deguise, D.-F. Desmarais, A.-L. Dupont, W. Gagnon, J. Jeannotte, A. Lépine, Ant. Lefebvre, A.-S. Many, J.-A. McCaughan, A. Rousseau.

Enseignement technique et commercial.—MM. de G. Beaubien, Alph. Bélanger, L. Bourgoin, Aurélien Boyer, J.-V. Desaulniers, Victor Doré, Aug. Fri-

gon, Ludger Gravel, F.-C. Laberge, Hy. Laureys, Léon Lorrain, G. Pariseau.

Épiceries et produits alimentaires.—MM. J. F. T. Allard, J.-U. Archambault, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Couvrette, W. Déziel, Ild. Genest, J. Huysman, Marcel Langlois, Jos. Laporte, Alph. Raymond, C.-E. Trottier.

Expositions et musées.—MM. Ernest Cormier, L.-C. Farley, F.-E. Fontaine, Aug.-P. Fortin, J.-H. LaRocque, J.-A. Marier, Arm. Monast, Alph. Milette, Geo. Obry, Ed. Sawyer, L. Trépanier.

Finances.—MM. Israël Cardin, C.-H. Catelli, Chs. Duquette, Jos. Fortier, C.-E. Gravel, R.-O. Grothé, Ernest Guimont, J.-A. Paulhus.

Législation.—MM. Israël Cardin, H. Collette, R. Dupuis, Chs. Duquette, R. Faribault, Maurice Forget, E. Guimont, A.-H. Hardy, L.-N. Patenaude, Avila Raymond, T.-T. Smyth, Ed. Vadbonœur.

Mines, forêts, hydro-électrique et produits chimiques.—MM. J.-T. Armand, J.-S. Bock, J. A. M. Charbonneau, Ed. Chs. Duquette, J.-V. Désaulniers, J.-N. Forest, A. J. H. Langevin, A.-F. Larose, R. Martineau, H. Nadeau, Wilb. Paquin, Geo. Paré, J.-P. Tremblay.

Nouveautés.—MM. P. Charton, W.-J. Daly, A.-J. Dugal, L.-H. Duclos, J.-I. Eddé, Jos. Filiatrault, Arm. Giroux, Paul Granger, A.-F. Ladouceur, Em. Martel, L.-N. Messier.

Quincaillerie et métaux.—MM. J.-P. Beauvais, A.-F. Bergevin, Hector A. Bernier, Hector Dubois, John Durand, Alf. Jeannotte, Art. Léger, T. Latourrelle, H. Prud'homme, Avila Raymond, A.-G. Yon.

Transports, douanes, postes, téléphone et télégraphe.—MM. E.-J. Caron, C.-H. Catelli, L.-M. Cornellier, Victor Gaudet, J. Alcide Lalonde, Olivier Lefebvre, J.-E. Flanagan, J.-Arm. Morin, S. Ouimet, I.C., M.-J. Quedrue, C.-E. Racine, L. Turcotte.

De plus, MM. Duquette et Langlois proposent qu'une Commission dite de "l'Expansion du commerce" soit constituée et que les membres suivants en fasse partie: MM. Victor Gaudet, Mendoza Langlois, J.-H. LaRocque, H. Laureys, J.-O. Linteau, S. Ouimet, L.-N. Patenaude et Avila Raymond. Adopté.

Vérificateurs.—Il est proposé par M. J.-O. Linteau, appuyé par M. C.-H. Catelli, que MM. F.-R. Paquet et Eugène Prévost soient nommés vérificateurs de la comptabilité de la Chambre pour le terme 1928-29. Adopté.

Canal de la Baie Georgienne.—M. Catelli, en représentant une résolution en faveur de la construction du canal de la Baie Georgienne, fait l'exposé de tout le travail qui a été accompli par notre Chambre depuis un grand nombre d'années. Et la discussion s'engage sur cette question.

Il est finalement résolu que pour l'instruction des membres nouveaux, un conférencier compétent en la matière sera invité à traiter ce sujet et, en-

suite, la Commission des Transports pourra faire rapport. Alors on pourrait se prononcer avec plus de justesse.

Et la séance est levée.

SAUVEGARDONS L'EXISTENCE DU COMMERCE INDEPENDANT PAR L'ORGANISATION

**Causerie faite devant les membres de la Chambre de commerce
le mercredi 7 mars 1928, par M. Joseph Laporte**

Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites, en me donnant l'opportunité de vous exposer, à mon humble manière, les difficultés par lesquelles le distributeur, grossiste et détaillant, passe en ce moment, la compétition qu'il a à supporter, et les méthodes qu'il doit adopter s'il désire conserver la position enviable qu'il a su se créer par les services qu'il a rendus au public durant les dernières cinquantes années.

Je me garderai de poser en victime des circonstances qui existent actuellement dans la sphère du commerce de distribution, mais je me réserve le droit de concentrer mes efforts, durant les quelques minutes que j'ai à ma disposition, pour prouver que le distributeur indépendant, grossiste et détaillant, a sa place dans le domaine du commerce et que son existence et son succès futurs sont assurés et ne dépendent que du degré d'efficiencé et d'initiative qu'il apportera à la mise au point de ses fonctions par rapport aux conditions économiques actuelles.

Pour bien saisir le rôle que le distributeur joue dans l'organisme de la machine commerciale, telle que façonnée de nos jours, il est nécessaire de considérer pendant quelques instants les nouveaux principes de fabrication et les changements importants qu'a subi l'industrie manufacturière durant la dernière décennie.

A la fabrication manuelle et limitée, a succédé la production en masse et pour ainsi dire mécanique moderne; aux procédés douteux et tâtonneux ont succédé les procédés scientifiques déterminés et perfectionnés par les laboratoires et les ingénieurs; au champ de la demande limitée, la publicité par les grands quotidiens, éducateurs des peuples, a créé des nouveaux désirs et de nouvelles nécessités qui ont mis en mouvement des milliers d'idées, desquelles ont surgi de merveilleuses inventions de toutes sortes. Ajoutons à cela la découverte de nos richesses minières, l'exploitation de nos forêts, de nos vastes plaines agricoles, au développement desquelles ont contribué dans une large

mesure nos réseaux de chemins de fer et nos voies fluviales et océaniques qui, en transportant aux quatre coins de notre pays, des milliers d'articles de toutes sortes, ont développé une demande toujours grandissante et vous aurez vite saisi la perspective que présente le problème de la distribution tel qu'il existe de nos jours.

En résumant la production en masse et mécanique a contribué à réduire le coût de production, mais par le fait même, pour ainsi dire, engorgé les voies de la distribution.

D'un autre côté l'éducation du public par la voix des journaux et la publicité, a créé une demande fabuleuse pour des produits de toutes sortes, mais ce même public demande que son capital serve à lui procurer le plus grand nombre possible de nécessités au plus bas prix.

Peut-on l'en blâmer? Certes non, et la meilleure preuve c'est que de nos jours, ce sont les intermédiaires qui peuvent distribuer au public aux meilleures conditions qui jouissent du plus fort achalandage et qui rapportent la plus belle récompense financière.

Les maisons qui vendent par la malle, les magasins à rayons, les organisations à chaînes, jouissent d'une popularité toujours croissante et aucune législation ou mouvement pour enrayer leur développement, ne prévaudra contre eux pour la bonne raison qu'ils satisfont un besoin économique, celui de distribuer les nécessités de la vie à un coût moindre que les intermédiaires indépendants.

Mais voyons de quoi se composent ces organisations que l'on dépeint souvent comme un monstre à mille pattes et comment il se fait qu'elles reçoivent le support du public.

D'abord, ces organisations ont toutes eu des débuts très humbles, les "chaînes", par exemple, ont commencé par une ou deux unités, mais sous une main ferme, guidées par un esprit d'initiative, supportées par des connaissances techniques et commerciales approfondies, leur développement n'est pas étonnant puisqu'elles comblent une lacune très nécessaire dans l'ordre de la production et de la demande moderne, celle de distribuer un large volume à un prix minimum. De plus la campagne de dénigrement qu'elles ont toujours subie de la part de ceux qui les critiquent, plutôt par ignorance qu'autrement, leur a procuré un véhicule facile et économique pour annoncer leur service au public.

La définition moderne du mot service comporte en plus de la garantie de satisfaction, que l'article est produit dans des conditions efficientes, par des méthodes modernes et vendu au plus bas prix possible, sans en sacrifier la qualité.

Les organisations à chaînes vont-elles supplanter le détaillant indépendant? voilà la grande question, et j'y répondrai par les questions suivantes,

Adj. Menard

IMPRIMEUR

987, SAINT-LAURENT,

MONTREAL



TELEPHONES:
EST 1878-3241

Spécialité:
Tributs Floraux
en Cire

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS, Coin Sainte-Catherine Est

Main 7107-08-09 — 1345-1346

P. POULIN & CIE.

MARCHAND en GROS et en DETAIL

Vente au détail et livraison à domicile, deux par jour
Volailles, Gibiers, Oeufs, Beurre et Plume

39 Marché Monsecours,

Montréal

Première Compagnie Anglaise établie au Canada
A. D. 1782

Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

Assurances transigées

FEU VIE MARINE
LOYER EXPLOSION
AUTOMOBILE

Actif de la Compagnie dépassant \$150,000,000
Sinistres payés, au delà de 800,000,000
Dépôt au Gouvernement Fédéral 3,000,000

J. B. PATERSON, Gérant

C. W. C. TYRE,

Assistant-Gérant

WM. LAWRIE,

Dép.-Assistant-Gérant

Bureau-Chef pour le Canada:

480, rue St-François-Xavier,

MONTREAL

R. FARIBAUT NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 878 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Harbour 1196 Edifice
Chambre de Commerce

17, rue St-Jacques, Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS

& CHARBONNEAU

AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., C.R., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.
N. Charbonneau, B.C.L.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 52

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

93, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL

(En face du Journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Pourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BIJOUTERIES

BAGUES A DIAMANT, MONTRES, BRACE-
LETS, ARTICLES RELIGIEUX,
Grande variété

A.-A. BEAUCHAMP

15 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL
près St-Laurent
Etabli depuis 60 ans.

LARUE & TRUDEL

COMPTABLES AGRES

(Chartered Accountants)

J. Art. LaRue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A. Maurice Chartré, C.A.
Maurice Samson, C.A. Emile Beauvais, C.A.
David Robillard, C.A. Maurice Boulanger, C.A.

LaRUE, TRUDEL & PICHÉ

Syndics et Liquidateurs

QUEBEC

MONTREAL

F. R. PAQUET

C.P.A.

COMPTABLE-LIQUIDATEUR
SYNDIC AUTORISE

Edifice Transportation
Chambre 501

120 rue Saint-Jacques,
Montréal



Les Confitures

RAYMOND

sont toujours
les meilleures

PACIFIQUE CANADIEN



SES SERVICES COUVRENT LE MONDE

CHEMINS DE FER

Son réseau ferré, de près de 20,000 milles, couvre le Canada tout entier, de l'Atlantique au Pacifique. Trains de voyageurs rapides et luxueux. Messageries et service de fret.

HOTELS

Hôtels et camps de chalets dans les grands centres ainsi que dans les régions les plus pittoresques du pays.

SERVICE MARITIME

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service inégalables en mer.

Durant la saison d'été, les luxueux "Empresses" naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots à classe unique assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B. Quatre superbes "Empresses" font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

D. R. KENNEDY

Agent-général, dépt. des Passagers

141, rue Saint-Jacques

Montréal

Tél. Lancaster 7700

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL.



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS faisaient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.



Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, chaises pour malades, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

Tél. Harbour 3727

J. P. O'SHEA & CIE

VERRE DE TOUS GENRES
POUR CONSTRUCTIONS

Vitrines

Comptoirs

Fontaines

Tables

Chaises

FOURNITURES DE RESTAURANT

VERRIERES POUR EGLISES

VITROLITE SANI ONYX

15, ruelle Perreault, Montréal

Les grands magasins à rayons qui ont fait leur apparition il y a cinquante ans, ont-ils supplanté les détaillants indépendants ?

Les maisons de vente par catalogues, qui datent de 25 ans, ont-elles supplanté les détaillants indépendants ? Non, mais au contraire, ils ont contribué à réveiller l'esprit d'initiative et de conservation chez nos détaillants. C'est ce qui arrive toujours lorsque la compétition devient plus forte.

Il est vrai qu'un grand nombre de détaillants ont dû fermer leurs portes, mais Messieurs, est-ce du au fait que ces organisations existaient, ou ne doit-on pas chercher la raison dans le manque de capitaux, dans l'absence de connaissances commerciales et dans le manque d'initiative de ceux qui sont disparus ? Je vous pose la question à vous de la résoudre.

Non, les "chaînes" à administration centrale ne remplaceront pas les détaillants indépendants et de carrière. Leur succès sera toujours en rapport avec la compétition intelligente que leur feront les distributeurs indépendants.

Ce qui manque le plus à nos distributeurs grossistes et détaillants indépendants, c'est un esprit de coopération pratique et une connaissance approfondie des questions d'administration, de finances et de méthodes d'opérations modernes qui, en contribuant à faire connaître à celui qui est dans le commerce, la situation exacte dans laquelle il se trouve, lui indiqueront les manières à prendre pour réduire le coût d'opération au plus bas chiffre possible et lui permettront de vendre ses produits à des prix plus en rapports avec le coût de production et en ligne avec ses compétiteurs, mieux organisés.

Le commerce comme le doctorat, la chimie, l'industrie, la science, est une carrière de tout premier ordre, et seuls ceux qui ont les connaissances et les capitaux nécessaires, survivront à la compétition ouverte et scientifique de nos jours.

La division du commerce de distribution sur laquelle repose la responsabilité d'éduquer et d'organiser le détaillant sur des bases modernes et efficaces n'est pas autre que le grossiste. C'est à lui qu'incombe la tâche, et son existence future dépend du degré d'initiative et d'organisation qu'il contribuera à cette fin.

Son rôle comme entremetteur, sur les bases d'il y a dix ans tire à sa fin. Distribuer sa marchandise au plus haut prix obtainable, en plus grandes quantités possibles, au détaillant sans tenir compte du pouvoir de vente de celui-ci, de ses connaissances techniques et de sa solidité financière, ne fera que hâter sa propre fin et contribuera à faire perdre au détaillant son capital amassé le plus souvent avec difficulté, et de plus servira à faire progresser d'autant plus rapidement les compétiteurs des détaillants, les grandes organisations.

Le marchand de gros n'a jamais eu une occasion plus propice de contribuer sa part au développement du commerce de détail indépendant, mais pour cela il doit abandonner ses vieilles coutumes, et adopter des moyens d'opération qui refléteront l'efficacité et l'économie. Son but doit être un plus grand volume avec un minimum de bénéfice. Je n'entrerai pas dans les détails d'administration d'une organisation moderne d'un grossiste. Je serai heureux de les discuter avec n'importe lequel d'entre vous privément, pas pour les journaux.

Mais les attributs du grossiste ne s'arrêtent pas là; ce n'est que les débuts. Ses activités s'étendent jusque dans les détails les plus intimes de l'organisation du détaillant.

Voyons rapidement en quoi consiste les services que doit rendre le grossiste à un groupe de détaillants qui constituent sa clientèle, et qu'elles sont en retour les engagements que ceux-ci doivent prendre vis-à-vis le grossiste, pour que les deux parties en retirent le plus de bénéfices.

Le plan suivant n'est pas théorique, mais pratique et existe tant au Canada qu'aux États-Unis. J'ai le plaisir de vous informer que ma maison l'a adopté depuis bientôt un an avec des résultats des plus satisfaisants.

D'abord le principe sur lequel repose le plan est un principe de coopération pratique et de loyauté mutuelle envers les deux parties. Or la vieille théorie que cette situation n'est pas obtainable entre un marchand de gros et des centaines de détaillants est donc reléguée dans l'oubli, en ce qui nous concerne.

En réalité, celui qui fait application pour appartenir à notre groupe, doit pouvoir fournir des garanties de solvabilité financière et satisfaire à nos exigences au point de vue de ses connaissances du commerce d'épicerie. De plus il doit s'engager à respecter les conditions du contrat qui sont l'achat exclusif de ses approvisionnements par notre entremise; ceci nous donne un pouvoir d'achats considérable et positif. Deuxièmement à régler ses achats à courte échéance; ceci réduit considérablement le montant de capital immobilisé. Troisièmement il doit contribuer un montant minime hebdomadaire pour la publicité. Quatrièmement, il doit donner lui-même ses commandes directement au bureau-chef. Cinquièmement il doit faire les améliorations nécessaires pour rendre son local attrayant et pratique pour le service de la clientèle, et finalement il doit peindre la devanture de son local de couleurs uniformes et déployer l'enseigne identique pour tous les membres du groupe.

En retour nous nous engageons à lui donner des prix spéciaux, ceci est rendu possible par la réduction de nos dépenses d'administration et l'augmentation de notre pouvoir d'achats. Deuxièmement, nous prenons à notre charge la préparation du plan

de publicité dans tous ses détails; nous lui fournissons un surintendant pour le tenir au courant des développements de la chaîne, des marchés, des affûts; de plus nous mettons à sa disposition des spécialistes dans la vente des spécialités, des étalagistes pour la disposition des fixtures et de la marchandise. Nous coopérons avec eux de toutes les manières possibles pour réduire leurs dépenses et augmenter leurs ventes. Nous avons, dernièrement, établi un système de comptabilité uniforme pour tous les membres. Enfin, deux fois par mois, un cours pratique, comprenant tous les départements d'une administration, est donné aux commis et une fois par mois, tous les membres sont réunis à nos bureaux pour discuter les divers problèmes et donner leurs suggestions. Les marchands en dehors de la ville jouissent des mêmes avantages que leurs confrères de la ville.

Comme résultat pratique, le chiffre d'affaires des membres a augmenté considérablement et ceci en face d'une réduction de dépenses dans leur administration. Leurs bénéfices sur leur chiffre d'affaires a aussi augmenté malgré qu'ils ont réduit leur prix vendant et naturellement nous en retirons nous aussi des bénéfices pour les mêmes causes.

Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir prêter main forte à tous les bons épiciers détaillants qui font présentement affaires dans notre belle Province, mais j'espère que dans un avenir prochain quelques-uns de mes compétiteurs s'organiseront de la même manière afin de conserver le plus grand nombre de nos épiciers indépendants qui, après tout, contribuent dans une très large mesure leur proportion de taxes municipales et provinciales, et dépensent dans leur localité une forte partie de leurs bénéfices.

Que les marchands de gros dans les autres lignes s'organisent aussi, c'est mon désir sincère.

Qu'on cesse de crier "aux loups" et à la compétition désastreuse et malhonnête. Qu'on s'organise par les méthodes modernes et sur des bases efficientes et nous pourrons de ce fait même sauvegarder le commerce indépendant du gros et du détail qui, après tout est la fondation de notre richesse économique.

PROGRES INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Charlottetown, I.-P.-E.—Le premier service postal par aéroplane a été fait le 19 février dernier, entre cette ville et Moncton, N.-B. Le trajet s'est fait en 35 minutes.

Charlottetown, I.-P.-E.—Les bancs d'huîtres de l'Île-du-Prince-Edouard sont maintenant sous la

direction du gouvernement fédéral et un expert en prendra charge au printemps.

Halifax, N.-E.—On a découvert trois gisements d'or sur les limites contrôlées par la Compagnie Novamac Mines and Power Corporation, à Goldenville. Les échantillons sont de bonne qualité et on annonce une abondance du métal.

Halifax, N.-E.—La Maritime Cooperative Egg and Poultry Exchange continue de progresser. Les 43 centres de distribution ont expédié 162,897 douzaines d'œufs en 1927 contre 19,530 douzaines en 1926 et les 55 centres du Nouveau-Brunswick en ont expédié 166,829 douzaines. L'envoi des volailles de la Nouvelle-Ecosse se totalise à 32 tonnes et celui du Nouveau-Brunswick à 57 tonnes.

Québec, Qué.—Un service mensuel postal par aéroplane est inauguré entre Murray Bay et l'Île d'Anticosti. On alloue \$37,000 par année pour un service mensuel avec Anticosti et un service hebdomadaire entre Murray Bay et les endroits intermédiaires jusqu'aux Sept Îles. L'aéroplane peut transporter 700 livres de malle.

Québec, Qué.—Des financiers anglais, en coopération avec des capitalistes locaux, demandent l'incorporation d'une compagnie avec un capital de \$150,000,000 en vue de la construction d'un chemin de fer depuis St-Félicien, dans la région du Lac St-Jean, jusqu'à la ligne frontière de Québec et Labrador, ainsi que pour des tronçons de raccordement. On projette aussi la construction d'hôtels, restaurants, navires, quais, manufactures de la pulpe et du papier et s'engager dans l'industrie du bois, des pêcheries et opérer des lieux d'amusements sur le parcours de son réseau.

Québec, Qué.—D'ici quelques années, il y aura une reforestation annuelle deux fois plus considérable que les arbres qui sont coupés dans cette province. On espère planter 3,000,000 d'arbustes cette année contre 1,600,000 l'an dernier.

Montréal, Qué.—Le rapport de la Canadian Pulp and Paper Association montre que les exportations de pulpe et de papier durant le mois de janvier dernier ont été de \$13,788,042, soit une augmentation de \$339,025 sur janvier 1927. Les exportations de la pulpe ont été de \$3,071,447 et le papier de \$10,716,595.

Montréal, Qué.—Le Canada est maintenant le quatrième pays du monde pour la fabrication du caoutchouc. Il exporte annuellement pour \$30,000,000 quoique le produit brut vient de contrées où le Canada exporte ses articles manufacturés.

Montréal, Qué.—Le Service Météorologique du Canada vient d'établir un nouveau poste d'observation pour la température à l'aérodrome de St-Hubert, P.Q., sous la direction du département naval et du service de l'air transatlantique. Il sera en opération à l'été. Tous les instruments modernes y ont été

installés et le poste est sous la direction de L. R. Charron du Service Royal de l'Air.

Montréal, Qué.—D'après une dépêche de Bruxelles, un agent consulaire belge est actuellement au Canada dans le but de nouer de meilleures relations commerciales entre son pays et le nôtre. Le Canada a importé de Belgique, en 1927, pour \$10,132,879 et a exporté pour \$18,069,001.

Montréal, Qué.—Plus de la moitié des téléphones en usage au Canada se trouve dans les provinces de Québec et d'Ontario, soit 630,161 sur un total de 1,201,008 au 31 décembre 1926. Le nombre de téléphone a plus que doublé durant la dernière décade et il y a un téléphone par chaque sept personnes de la population.

Montréal, Qué.—Durant les six mois de la récolte, finissant avec le mois de janvier dernier, le Canada a exporté 152,086,152 minots de blé valant \$211,250,855, à comparer à 158,512,444 minots pour la période correspondante de l'année précédente. L'exportation de la farine canadienne se totalise à 4,954,935 barils d'une valeur de \$33,782,467 contre 4,961,858 barils en 1926.

Montréal, Qué.—On fabrique actuellement aux usines Vickers des avions légers et les premiers munis de roues subiront leur premier essai au printemps. La construction métallique s'adaptera aux conditions climatiques du pays. L'idée a été de mettre sur le marché, une petite machine économique et à prix modique, à deux sièges, pour l'entraînement, le transport à courte distance, généralement à l'usage des clubs d'aérostation. Quoique le premier modèle ait des roues, on peut s'en servir sur terre et sur mer.

Montréal, Qué. Le grain des Etats-Unis qui a été expédié du port de Montréal a augmenté de 38,101,582 minots en 1926 à 96,239,783 en 1927. Le montant total du grain canadien et américain qui a passé par le port de Montréal l'an dernier est de 197,522,230 minots.

Montréal, Qué.—Le total des placements canadiens à l'étranger au commencement de 1928, se chiffrait à \$1,362,400,000 dont \$118,000,000 dans le Royaume-Uni, \$722,200,000 aux Etats-Unis et \$552,200,000 dans d'autres pays.

Montréal, Qué.—L'exportation des œufs canadiens a décliné à 448,206 douzaines évaluées à \$168,063, à comparer à 1,776,559 douzaines d'une valeur de \$684,674 en 1926. Les importations ont été de 3,226,645 douzaines évaluées à \$1,404,164.

Ottawa, Ont.—Les importations de 63 principaux articles en 1927 se totalisent à une valeur de \$355,186,000, soit une augmentation de \$17,441,000 sur l'année précédente. La matière brute entre pour \$178,352,000, ou un surplus de \$10,421,000. Les articles semi-manufacturés ont une valeur de \$90,287,000 et ceux entièrement manufacturés, \$86,547,000.

Ottawa, Ont.—Un total de 98 établissements étaient engagés dans la construction maritime au Canada en 1926, ce qui fait une augmentation de 10 sur les années précédentes. Le capital investi est de \$1,616,908 et la valeur de production de \$1,576,276. Les principaux items de manufacture sont: yachts, \$573,553; canots, \$282,056; chaloupes de sauvetage et à pêche, \$163,400, et chaloupes de promenade ou de course, \$146,226.

Ottawa, Ont.—La dépense de sucre per capita au Canada, annuellement, est 93.09 livres ou un quart de livre pour chaque jour de l'année. La production totale du sucre au Canada en 1927 a été de 1,138,781,739 livres dont 70,388,105 livres ont été extraites de la betterave cultivée principalement dans le sud de l'Ontario et de l'Alberta.

Ottawa, Ont.—Le nombre total du bétail exporté par le Canada en 1927 était de 295,274 têtes, valant \$13,997,909. Les Etats-Unis en ont reçu 283,004 têtes d'une valeur de \$12,921,319.

Ottawa, Ont.—Pour commémorer la visite du Très honorable L. C. M. S. Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions, une montagne de 10,900 pieds dans l'Alberta a été appelée Mont Amery par le Bureau Géographique du Canada.

Ottawa, Ont.—Les fermes canadiennes sont évaluées par le gouvernement à une moyenne de \$38. Par province, voici cette moyenne pour les années 1927, 1926, 1910: Ile-du-Prince-Edouard, \$41, \$46 et \$31; Nouvelle-Ecosse, \$37, \$36 et \$25; Nouveau-Brunswick, \$30, \$31 et \$19½; Québec, \$57, \$53 et \$43; Ontario, \$65, \$62 et \$48; Manitoba, \$27, \$29 et \$29; Saskatchewan, \$26, \$26 et \$22; Alberta, \$28, \$26 et \$24; Colombie-Britannique, \$89, \$80 et \$74.

Ottawa, Ont.—Il y avait 2,780 usines à bois en opération au Canada en 1926 dans lesquelles un capital de \$175,186,704 était investi. Elles donnaient de l'emploi à 35,078 personnes qui ont reçu \$34,925,391 en salaire et gages. Le prix du matériel utilisé a été de \$78,921,391, et la valeur brute était de \$135,182,592.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

S. Mendes, Barbades, Indes Occidentales, offre de représenter les firmes canadiennes pour la vente des marchandises suivantes: Epicerie, chaussures, bière, gramophones, radios, tricots, vaisselle et verrerie, papeterie et articles en papier, articles de toilette, jouets, caoutchouc, etc.

Etablissements Aug. Materne, Saventhem, Belgique, recherche un représentant canadien pour la vente de leurs tissages, et réparations de toiles à l'usage des tableaux, décors, cinémas, etc.

Adrien Lambrecht, Anvers, Belgique, offre de représenter un fabricant d'huiles et de tourteaux. Il offre aussi de vendre du ciment belge, naturel ou artificiel.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

*Mémoire présenté par M. C.-H. Catelli, à l'assemblée
du 14 mars 1928*

A la réunion du Conseil de la Chambre de commerce tenue le 15 février dernier, j'ai présenté une résolution recommandant la construction du canal de la Baie Georgienne. Le Conseil a exprimé le désir d'entendre une conférence sur cette question avant de se prononcer. Monsieur le Secrétaire m'ayant communiqué la difficulté de trouver un conférencier, je lui ai offert de faire un historique de cette route.

J'espère que les membres seront indulgents et accepteront ce changement.

Monsieur le Président,

L'importance de la construction du canal de la Baie Georgienne que la Chambre de commerce réclame incessamment depuis 1895 n'est pas une question nouvelle. Si l'on veut remonter à son origine, il faut reculer de trois siècles. Samuel de Champlain, au cours de ses explorations, cherchait un passage pour atteindre les Grands Lacs. En 1614, il arrive au confluent du St-Laurent et de l'Ottawa, au bout de l'île; il suit le cours de la rivière Ottawa, la rivière aux Français, traverse le lac Nipissing, pour descendre ensuite à la Baie Georgienne et au Lac Huron. Les Indiens, pour venir faire la traite de leurs pelleteries avec nos premiers pionniers, suivent la même route et la compagnie de la Baie d'Hudson a fait son commerce pendant deux siècles par cette même voie.

Vous voyez, messieurs, que ce n'est pas d'hier que l'on a reconnu les avantages de cette route puisqu'on la suivait il y a trois cents ans.

Et depuis, qu'est-ce qui a été fait ?

En 1819, le Gouvernement Impérial décréta la construction du canal Grenville et du canal Rideau, mais c'était dans un but de protection et afin d'éviter de frôler nos voisins de trop près, au sud de la ligne 45ème et non dans un but commercial.

En 1837, le parlement du Haut-Canada fait étudier la possibilité de la navigation entre la rivière Ottawa et le Lac Huron; en 1852, on commence la construction d'une écluse à la Chute-au-Chat, mais la mort de M. Egan amène la cessation des travaux.

En 1856, un homme éminent, illustre par ses connaissances et son génie, feu Walter Shanly, est chargé par le gouvernement de faire un relevé, un plan, un tracé de cette route. Hélas, le Canada n'était à cette époque qu'une petite nation (je dirais même une colonie) ses ressources, trop modestes et son crédit trop vite épuisé, ne permirent pas la continuation de ces travaux; mais en 1858, dans un

rapport publié par ordre du Parlement, M. Shanly se déclare en faveur de la construction d'un canal de dix pieds de profondeur.

L'année suivante, en 1859, le Gouvernement des Provinces-Unies chargea M. S. C. Clarke, ingénieur civil, de terminer les études commencées par M. Shanly et de s'assurer s'il ne serait pas possible de construire un canal pour des navires d'un plus fort tirant.

Quelques mois plus tard, en 1860, M. Clarke fit son rapport. Il affirme que sur les 431 milles qui séparent Montréal du Lac Huron, 352 sont navigables à plus de 12 pieds de profondeur, et 79 n'auraient besoin que d'un léger nettoyage pour le devenir. Il n'y aurait donc que 29 milles à creuser. De plus, ajoute-t-il, la différence de niveau entre Montréal et la ligne de partage des eaux, est de 646 pieds.

Quatre ans plus tard M. Clarke présente à la compagnie "Montreal Ottawa et Georgian Bay Canal Co." un mémoire où il recommande la construction d'un canal de 14 pieds de profondeur et de 45 pieds de largeur.

En 1872, on commence la construction des deux écluses en bois, à la Culbute; elles furent terminées en 1877, mais isolées comme elles le sont, elles ne furent jamais d'une grande utilité.

En 1879, M. Effender, après un voyage d'exploration de la rivière aux Français, au Lac Nipissing, prêche l'utilité d'un canal de 14 pieds.

En 1899, M. A. J. McLeod fait un relevé des plans, et recommande un canal de vingt pieds, de même que feu M. S. W. Fraser.

En 1902, feu G. V. Wismer, une autorité en la matière, fait une étude des plus minutieuses, et se prononce avec enthousiasme en faveur d'un canal de 21 pieds.

Enfin en 1904, le Parlement autorise une Commission d'études dont le rapport a été publié, et qui nous montre les grands avantages qu'assurerait au Canada, un canal de 22 pieds de profondeur.

Après vous avoir présenté l'historique des travaux entrepris pour cette voie, permettez-moi de vous montrer quelques-uns des nombreux avantages que le commerce retirerait de la construction de ce canal.

La distance entre Montréal et la Baie Georgienne comprend 440 milles exclusivement sur le territoire canadien. Sur ces 440 milles, 412 peuvent se parcourir par lacs et rivières, et il n'y aurait que 28 milles de canal proprement dit, avec 27 écluses, contre 49 que l'on trouve sur la route du St-Laurent.

Au moyen de ces écluses, un bateau de 12,000 tonnes, pourrait filer à une vitesse de 12 milles à l'heure, et il ne lui faudrait que 50 heures pour franchir la distance entre Montréal et le Lac Huron.

Au point de vue des distances par cette route, Chicago serait 412 milles et Duluth, 424 milles plus

ECOLE TECHNIQUE

70 rue Sherbrooke, Ouest, Montréal

Fondée par le Gouvernement de la province de Québec
Subventionnée par le Gouvernement Provincial
et la Cité de Montréal

Préparant aux Carrières industrielles
comme Experts, Contremaîtres, Chefs d'Ateliers
Imprimeurs, Etc.

COURS DU JOUR

Cours technique.—Trois années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Bourses d'études aux élèves méritants et peu fortunés.

Cours des métiers.—S'adressant aux jeunes gens qui n'ont pas eu l'avantage de finir leurs études primaires, mais qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.

Cours d'apprentissage.— Ces cours sont organisés selon les besoins locaux, en collaboration avec l'Industrie, de façon à

permettre aux apprentis qui travaillent régulièrement sous un patron, de venir à l'Ecole chercher les connaissances théoriques et appliquées qu'il leur serait impossible d'acquérir au cours ordinaire de leurs occupations.

Cours spéciaux d'Automobile.— Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence de mécaniciens en véhicules moteurs délivrée par le Gouvernement de la Province de Québec.

COURS DU SOIR

Cours libres.— Mathématiques appliquées. Dessin industriel. Electricité théorique et pratique (laboratoires et ateliers). Chimie industrielle. Peinture en bâtiment (intérieur et extérieur). Plomberie sanitaire et chauffage. Estimations en

construction. Tracé en construction. Modelage. Menuiserie. Ebénisterie. Ajustage. Soudure autogène. Forge. Fonderie. Chaudière à vapeur. Automobile. Imprimerie (composition, presses).

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat :
Téléphone Plateau 1513

La Nouvelle MONTREAL DAIRY Company Ltd.

LAIT — CREME DOUCE
BEURRE ET
CREME GLACEE

*Achez nos produits avec
confiance.
Ils ne sont pas égaux.*

J. B. BAILLARGEON, président

1200 Ave Papineau Amherst 1151

Montréal, Qué.



La Compagnie de Papier Rolland, Limitée, Montréal, vient de publier un portfolio intitulé "La Bonne Apparence d'une Lettre Commerciale. — Comment on l'Obtient" qui sera adressé gratuitement à ceux qui en feront la demande sur une entête de lettre de leur compagnie.

L'écusson "R" filigrané est la marque distinctive des papiers Rolland.

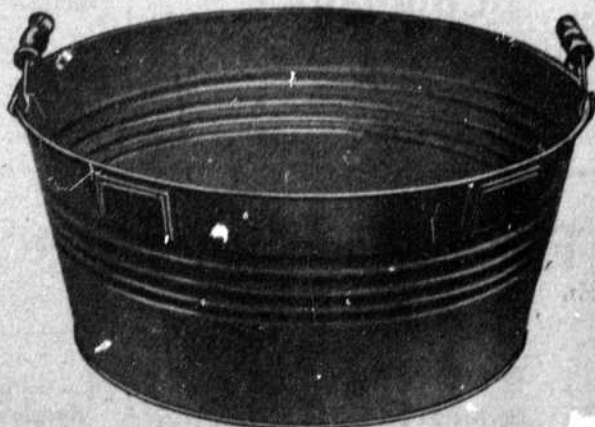
LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

A. AUBRY & FILS, Limitée

MANUFACTURIERS



FERBLANTERIE ET MARCHANDISES
GALVANISEES

Tél. Amherst 1131*

2340 Avenue Delorimier

Montréal

"En confiant leurs économies aux institutions nationales, les Canadiens empêcheront l'exode de leurs capitaux à l'étranger et conserveront leur influence politique, financière et nationale."

LA PREVOYANCE

fondée, en 1905, procure ce double avantage en fournissant à ses clients des contrats d'assurances de tous genres, aux meilleures conditions possibles.

Vie — Maladie — Accidents — Incendie
Bris glaces — Garantie — Cautionnement
Vol — Responsabilité patronale et publique — Automobiles.

| | |
|---|---------------|
| Assurances en vigueur au 31 décembre 1927 | \$ 70,695,212 |
| Augmentation sur l'année | 13,975,297 |
| Augmentation du revenu en primes durant l'année | 197,562 |
| Augmentation de l'actif net en 1927 | 75,740 |

| | |
|--|--------|
| Nombre de polices en vigueur au 31 décembre 1927 | 31,071 |
| Augmentation durant l'année | 4,350 |

Siège social :

Edifice de "La Prévoyance"

Coin Place d'Armes et St-Jacques, MONTREAL

Tél: Harbour 3292-3-4-5-6-7

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous risques, excepté la vie, comme suit :

| | |
|------------|--|
| Personnel | Accidents et Maladie |
| Caution | de toute nature |
| Automobile | Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol |

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident
Company, Limited

86 rue Notre-Dame Ouest, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

British Colonial Fire Insurance Company

Bureau-chef: 90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER B. A. CHARLEBOIS
Prés. et Gérant gén. Vice-président

Fire Association

OF PHILADELPHIA

Bureau-chef pour le Canada:

90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER, Gérant

Feu
Automobile
Explosion
Tempête
de vent
Bris de
sprinkler

Agents
demandés

TOTAL DE L'ACTIF REUNI - \$23,115,335

TOTAL DU SURPLUS REUNI - 10,611,534

Carrosseries Commerciales

DE QUALITE SUPERIEURE

POUR TOUT GENRE DE CAMIONS



Carrosseries commerciales pour tout genre de commerce fabriquées sous le plus court délai.

Réparation de radiateurs — Chargement de batteries et magnetos — Soudure à l'oxygène — Debossage de panneaux et de garde-boue — Bourrure, Rideaux et Couverture — Peinture et Vernis

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235



La Beauté est une attribution sans prix. Peu importe qu'elle soit naturelle ou que l'homme l'ait faite, elle attire le regard.

¶ NASH a fait la beauté et perfectionné le mode par les chars Nash. Perfection dans les lignes, la couleur et les autres détails de construction, en plus du luxe que vous trouverez dans la Nash.

¶ Il y a un plus grand lustre dans le fini du char. Le procédé implique un ton exceptionnel aux couleurs.

¶ L'intérieur des Nash est exquis. Les couvertures sont choisies pour leur qualité et leur beauté entre des centaines. Le noyer est seul employé pour les panneaux et le guidon. Le patron des poignées est l'œuvre d'orfèvres experts. Tous les détails sont au point.

LEGARE-NASH MOTORS

3416-18 AVE DU PARC (près Sherbrooke), MONTREAL

LINTEAU AUTOMOBILE LIMITED
44 rue Ontario Est

BOYER GARAGE
Dorval, Qué.

WESTMOUNT GARAGE
4010 Ste-Catherine Ouest

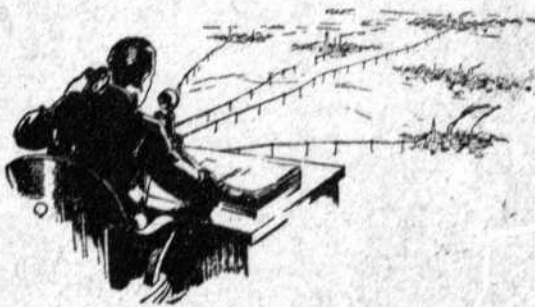
VERDUN MOTOR SALES
3136 boul. Lasalle

ROSEMONT GARAGE
2700 Masson

LUCIEN KORFOU CORPORATION REG'D
4687 rue St-Denis

PROVINCIAL MOTOR SALES LIMITED
2320 rue Lafontaine, Montréal

DANIEL GARAGE
Sainte-Geneviève, P.Q.



Grandes routes pour votre voix

Grâce au téléphone vous pouvez de votre bureau atteindre facilement des clients ou des associés éloignés. Vous pouvez tenir une conversation intime avec chacun d'eux, acheter, vendre ou faire une transaction importante aussi facilement qu'un appel local.

*Utilisez le Longue Distance
la traverse qui conduit aux endroits éloignés.*

The Bell Telephone Company
of Canada



Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

Toutes les branches du génie
Chimie industrielle

1430, rue Saint-Denis
Montréal

Vapeurs du Canadien National

SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS
ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

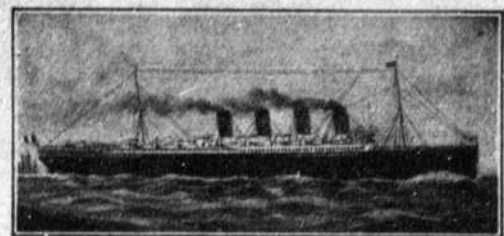
SERVICE REGULIER DE FRET POUR ST-JEAN, N.B.,
ET HALIFAX, N.E.

Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.
— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.
Pour Bermudes, St. Kitts, Antigua, Montserrat, Dominica, St. Lucie,
Barbades, St. Vincent, Grenada, Trinidad et Demerara
tous les dix jours).
— Australie (toutes les trois semaines).
— Nouvelle-Zélande, tous les mois.
— d'Halifax, N.E., seulement (toutes les trois semaines).
Service intercostal, Victoria, Vancouver, Halifax.
De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.
De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.
Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.
De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du
Pacifique, Vancouver, C. B.
P. H. SCOTT, agent général du
fret d'Ontario, Toronto, Ont.

P. A. CLEWS,
gérant européen, C.G.M.M.
17-19 Cockspur St.,
Londres, S. W. I., Angleterre

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.
R. B. TEAKLE, gérant-général, 230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

ILE DE FRANCE — PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DEGRASSE — ROCHAMBEAU — SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique
CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,
Agents généraux

24, Rue Notre-Dame Ouest

Tél. Main 8346

ou aux agents locaux

Montréal

près de Montréal que New-York, et Liverpool 806 milles plus près de Duluth que New-York.

Quant à la question du coût, quelles dépenses faudra-t-il faire pour la construction de ce canal? D'après les rapports, des estimés récents en portent le coût de la construction à \$150,000,000, mais le pouvoir électrique à \$14 le c. v. donnera 9% de revenu sur les 150,000,000, mais d'un autre côté, d'après le calcul des ingénieurs, on pourra développer un pouvoir électrique d'un million de c. v. Or, en prenant le prix minimum de \$5.00 par c. v., le Canada retirerait 4½% sur un capital de \$150,000,000, c'est-à-dire un revenu suffisant pour couvrir l'intérêt sur la dépense, et je passe sous silence l'immense développement industriel que va créer ce million de chevaux-vapeur.

Si l'on adopte la route de la rivière des Prairies, Montréal aura à sa porte 148,480 c. v. électriques, et je vous suggère, messieurs, l'agréable pensée du développement industriel et manufacturier qui en résulterait pour l'île de Montréal: terminus océanique au sud, immense industrie au nord.

Considérons maintenant les avantages de cette route, au point de vue du transport commercial.

Le nord-ouest se développe avec une vitesse extraordinaire, et ses récoltes qui font la richesse du Canada, augmentent d'année en année, mais pour donner de la valeur à cette énorme quantité de grain, il faut la transporter sur le marché du monde, Londres et Liverpool, et peut-on se figurer avec justesse ce que peut être le déplacement de cent, deux cent, cinq cent millions de minots de blé? Non, et il faut aller le demander aux compagnies de chemins de fer qui, avec tous leurs efforts et leur bon vouloir, ne peuvent arriver à les transporter.

C'est cette richesse de l'Ouest qui faisait dire, il y a quelques années, à feu Sir W. Van Horne, au milieu d'un banquet, que le Canada, au point de vue du transport, peut être comparé à un vaste entonnoir, c'est-à-dire que son champ de production est bien immense pour avoir une voie d'écoulement si étroite. Le port de Montréal expédie 200,000,000 de minots de blé actuellement; il est probable qu'avec ce canal, Montréal en exportera 500,000,000 par année.

Devant ce développement si rapide de l'Ouest, on se demande comment l'on pourra transporter ses récoltes dans quelques années si nous nous croisons les bras, si nous retardons de nous mettre à l'œuvre. Il faudra dix ans pour accomplir ce travail de canalisation, et dans dix ans, nos fermiers seront au nombre de deux à trois millions et récolteront 5 à 800,000,000 de minots. N'êtes-vous pas d'opinion comme moi, qu'il faudrait se mettre à l'œuvre immédiatement si nous voulons retirer tous les avantages que cette route peut nous fournir, car le commerce une fois détourné, il est bien difficile de le ramener.

Même au point de vue militaire, ce canal serait

d'une très grande importance; il serait absolument à l'abri puisqu'il se trouverait construit en entier sur le territoire canadien. Qui ne se souvient qu'il y a 25 ans, on a tenté de faire sauter à la dynamite les écluses du canal Welland? Qui ne se rappelle que ce crime amena la condamnation à perpétuité de 3 coupables, dont l'un est mort, paraît-il, mais dont les deux autres purgent encore leur sentence?

Je ne veux pas vous retenir davantage par un exposé plus détaillé car vous n'avez qu'à lire le discours de l'Hon. Sénateur Casgrain, en 1909, et de M. le juge C.-A. Wilson, en 1910; les membres de cette Chambre ont de plus entendu la remarquable conférence de feu M. J.-W. Poupore, et un grand nombre sont au courant du mémoire présenté à Sir Wilfrid Laurier, par une délégation des Chambres de commerce. Mais il y a un point sur lequel je veux attirer votre attention, dans la résolution en ce moment devant la Commission des transports; c'est, messieurs, le mode de construction. Je demande que la route de la Baie Georgienne soit *une route nationale, construite par le Canada, pour le bénéfice du Canada.*

Une compagnie a demandé au gouvernement de garantir le montant nécessaire à la construction, en lui assurant que le Canada ne serait pas appelé à payer un seul sou d'intérêt sur le montant garanti.

C'est donc, messieurs, que cette compagnie s'attend à faire des bénéfices considérables, et si bénéfices il y a, pourquoi le Canada ne les encaisserait-il pas? Pourquoi le pays ne serait-il pas le propriétaire de ce canal, comme il l'est du canal du St-Laurent? Pourquoi se mettrait-il dans l'obligation de combler des déficits, s'il y en a, et de ne rien retirer des profits, s'il en présente?

Si le développement de l'énergie électrique doit payer les intérêts sur le coût de cette route, pourquoi n'aurions-nous pas d'ici à la Baie Georgienne, une voie aussi libre que celle du St-Laurent?

Il est facile de voir, messieurs, quelle serait la position du commerce si la route du St-Laurent était contrôlée par une compagnie quant aux taux de péage; et s'il fallait que la route de la Baie Georgienne soit sous un pareil contrôle, qu'arriverait-il? Nous aurions là une anomalie que le gouvernement serait obligé de faire disparaître, en achetant tous les intérêts de la compagnie.

Il est d'absolue nécessité de donner au commerce de l'Ouest un débouché vers l'Est par la route la plus courte afin de mettre le producteur de l'Ouest en communication plus directe avec le St-Laurent et l'Europe, et mettre les producteurs plus immédiatement rapprochés des centres des marchés européens.

La construction du canal de la Baie Georgienne donnera ce résultat en réduisant les distances entre les provinces de l'Ouest, Chicago et Liverpool de près de mille milles.

En diminuant les distances, on diminuera le prix du transport, ce qui permettra l'exploitation de produits pauvres qui ne peuvent supporter le fret par chemin de fer.

Nos voisins ont dépensé cent millions pour mettre en communication le Lac Erié et New-York, par un canal de 14 pieds, afin de prendre avantage du nouveau canal Welland, et s'accaparer le transport du blé canadien en développant le port de New-York au détriment du port de Montréal.

Actuellement le mouvement qui se fait auprès du gouvernement fédéral pour entraîner le Canada dans une dépense de 6 à 700,000,000 millions de dollars (voir rapport Cooper) pour la canalisation du St-Laurent, route plus longue qui détruira nos canaux actuels qui ont coûté au Canada au-delà de cent millions.

Si le Canada adopte la route de la Baie Georgienne au coût de cent cinquante millions de dollars, il aura deux routes de navigation en territoire canadien, au lieu d'une seule en société avec des voisins puissants et très agressifs.

— o —

MAISONS FRANÇAISES DEMANDANT DES AGENTS AU CANADA

Société Nouvelle du Valdor, 51 rue d'Anjou, Paris (8e), papiers à cigarettes.

Gaillard & Pontlévy, Septfonds, (Tarn-et-Garonne), chapeaux de paille.

Peyraud & Perreuve, 2 rue de l'Alma, St-Etienne (Loire) rubans pour chapellerie et pantoufles.

André David, Lavardac, (Lot-et-Garonne) semelles hygiéniques et tous articles en liège, bouchons stérilisés.

Société Nouvelle des Usines de la Chaléassière, 5 Avenue du Coq, Paris (9e) tours parallèles, machines à tailler les limes, compresseurs d'air.

A. Duchamp, 58 Avenue Gallieni, Bécon, (Seine) outil pour ouvriers monteurs électriciens "Le Coupe-Tube Bergmann" servant à couper les tubes isolants en tôle plombée avec garniture intérieure en carton ou en brai.

Ehni, 50 rue des Alouettes, Montmorency (S. & O.), brosses de toilette en celluloid avec décors artistiques et toutes brosses fines automatiques.

Léopold Bellan & Cie, 30 rue des Jeûneurs, Paris robes du soir, d'après-midi ou costume de sport.

Omnium Electro-métallurgique, 49 Avenue Gambetta, Paris, petit outillage, slésoire, tarauds, filières coffrets d'outillage pour réparations d'automobiles, fraises pour rectification de sièges de soupapes, etc.

Henri Dubois, 1 rue des Creuses, Saint-Etienne (Loire) diamants pour l'industrie, diamants en tous genres pour miroitiers, opticiens, vitriers, litho-

graphe, diamants bruts pour usages techniques, diamants non montés pour verreries.

Laboratoires A. Tajan, Seissam (Cers) produits pharmaceutiques, hygiéniques, vétérinaires, cénologiques.

J. Maillard et fils, 16 rue de la République, St-Etienne (Loire) rubans, nouveautés, (voir échantillons).

Henri Chanée et Cie, 25 rue de Gléry, Paris, tissus d'ameublement, velours, tissus fantaisie cretonne (voir échantillons).

Etablissements Paques-Noel, 6 Cité Phalsbourg, Paris (Ile), bonbonnières, animaux, sabots, pères Noels, buches, poupées, marottes, crèches, bergerie, ménagerie, soldats, arches, basse-cour, poussahs, passe-boules, guignols, quilles, tous jouets en pâte plastique incassables, ininflammables, butes carton et cire en tous genres, pièces détachées, mains, bras, jambes, têtes, corps.

Forges et Acieries de Bonpertuis, Bonpertuis, (Isère) versoir "Forgox" pour charrues.

Jacques Roland: le Chambon-Feugerolles, (Loire) limes, râpes et aciers.

Seiman & Co. 2 rue Fouquet, Levallois-Perret, (Seine) jouet auto-rameur (canoe) (voir prospectus).

Union Coloniale Française: 17 rue d'Anjou, Paris (8e) kapok et sticklac pour vernie à l'alcool et peinture pour l'ameubl.

Royal Exchange Assurance

DE LONDRES, ANGLETERRE

Fondée en 1720

Nous transigeons les genres d'assurances suivants:
CONTRE L'INCENDIE

Accidents,
Maladies,
Fidélité
et
Garanties,
Responsabilité
Patronale et
Risques du travail.



Automobiles
(feu, vol, collision
et responsabilité
en général),
Risques d'équipage,
Ascenseurs,
Bris de Glace,
Responsabilités
civiles.

Actif dépassant \$ 85,000,000.00
Pertes payées, au-delà de . . . \$300,000,000.00

Directeurs canadiens:

Sir Vincent Meredith, Bart., président. Montréal
Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G. Montréal
Viconte R. de Roumefort. Montréal
M. E. W. Beatty, LL.D. Montréal
Col. R. A. Weston. Halifax
M. J. S. Hough, K.C. Winnipeg
Alex MacDonal, Gérant Général

Bureau-Chef pour le Canada:

EDIFICE ROYAL EXCHANGE

430, rue St-François-Xavier,

Montréal

Nous demandons des agents pour tout le Canada
Téléphone: Main 4464



Pont à trois arches en béton armé sur la rivière à Chicoutimi.

Pont permanent en béton à travers la rivière à Chicoutimi

Ce nouveau pont a le cachet substantiel et permanent du développement industriel du district du Lac Saint-Jean, et fait voir d'une façon caractéristique, ce que l'on peut faire, à un coût raisonnable, avec du Béton.

Canada Cement Company Limited

Edifice Compagnie Canada Cement

Square Phillips

MONTREAL

Bureaux des ventes à

MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

Le café, qui occupe une place si importante au déjeuner, à la réception ou au réveillon, doit être choisi avec soin.

Si vous essayez le café

“VICTORIA”

votre choix sera permanent, et vous aurez toujours satisfaction absolue.

Empaqueté par

Laporte Martin Limitee

MONTREAL — OTTAWA



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

N° 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

Malles, Sacs de voyages, Harnais

Marque

“ALLIGATOR”



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés “Alligator” sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

GENIN, TRUDEAU & CIE Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



TOSCANA

Les meilleures marques sur le marché

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

J. A. St-Amour Ltée

Entrepreneur Electricien

Tél. Calumet 0128

6579 St-Denis

Profitez de la période des vacances pour faire reviser
votre installation électrique.

Nous avons un département s'occupant de plans et
tracés électriques tel que requis par les compagnies
d'assurance et le Gouvernement provincial.

Aussi, grand assortiment d'électroliers, lampes, fers
à repasser, grilleurs à pains, fers à friser, chauffeuses,
éventails, balais électriques, etc., etc., à des prix défiant
toute compétition.

DEMANDEZ NOS PRIX AVANT DE DONNER
VOTRE COMMANDE

Réparations de toutes sortes par des employés
des plus compétents.

Fondée en 1874

D. Hatton Company

428 rue Bonsecours
Montréal

La crème de la pêche seulement.

Les plus gros distributeurs au Canada
de

POISSONS

de tout genre.

Experts dans le commerce d'huîtres
en coquilles et ouvertes.

Abonnez-vous au

"Court House Reporter"

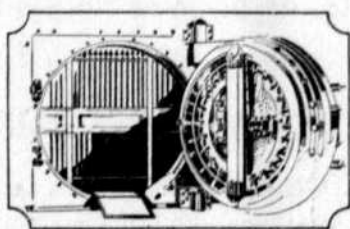
Le journal quotidien qui vous renseigne sur tout ce qui
se passe en Cour Supérieure et Cour de Circuit.
(Il publie les jugements des deux cours.)

TRÈS UTILE AU COMMERCE A CREDIT

Pour plus amples informations,

Appelez LANCASTER 1907

ou adressez-vous à 987 BOULEVARD ST-LAURENT



Portes d'acier

Vos papiers et
objets de valeur
sont en sûreté

Vous pouvez louer à bon marché
un de nos coffrets de sûreté

La Banque Royale du Canada

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par les actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration

L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

1er Vice-président

M. TANCREDE BIENVENU

2e Vice-président

M. S.-J.-B. ROLLAND

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE E.-L. PATENAUDE

CHS.-A. ROY, Gérant général

Banque Canadienne Nationale

Siège social: Places d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$11,000,000

Actif, \$148,702,336

Incomparables facilités pour toutes
opérations bancaires dans la
Province de Québec.

255 succursales au Canada

215 succursales et 287 agences dans le Québec.

61 succursales dans l'île de Montréal.

Nos ressources sont à votre disposition.
Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Canadienne Nationale fait gratis, sur demande, le service de son Bulletin mensuel aux hommes d'affaires.

PENSEZ-Y

Un homme d'affaires disait dernièrement :

"Je considère que voyager dans l'état actuel de congestion du trafic est trop énervant quand mon attention doit être entièrement à mes affaires. En circulant par le tramway j'ai un repos parce que je sais qu'un opérateur compétent est en charge. J'arrive en même temps et n'ai pas les ennuis du garage."

**LA COMPAGNIE
DES TRAMWAYS
DE MONTREAL**

The Sun Trust Company, Limited

Capital Autorisé \$500,000 — Capital Souscrit \$250,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hon. J.-L. Perron, Président Hon. A. Gailpeault, 1er V.-Prés.
Albert Hudon, 2e V.-Prés. J. C. Gagné, 3e V.-Prés.
Jacques Perron, Secrétaire

DIRECTEURS

Oscar Dufresne, Thas. DeTonnancour, J.-A.-E. Gauvin,
Arthur Vallée, C.R., J.-C. Hébert, N.P., J. P. Laporte, M.D.
Raphael Dufresne, Jos. Simard, R.-O. Grothé
Thas. Delagrave, N.P.

Opérations autorisées

Exécution testamentaire — Administration générale —
Fiducies de toutes sortes — Liquidations et Faillites —
Mandats et Agences — Prêt immobilier — Assurances
— Dépôts à intérêts — Lettres de Crédit — Cases de
sûreté, etc., etc.

ARTHUR GAGNE, C.R.,

gérant-général

MONTREAL: Edifice Themis, 50 rue Saint-Jacques.

Tél. Main 2371

Casier Postal 2010

QUEBEC

66, rue St-Pierre

VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphone: Main 4191*

Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872

GROS et DETAIL.

Importateurs directs, nous pouvons embellir votre foyer à des prix défiant toute compétition!
Choix insurpassable de marchandises exclusives de qualité garantie dans les plus nouveaux dessins.



FILIATRAULT SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits

1459 Boulevard Saint-Laurent (près Sainte-Catherine)

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. LAnc. 4970

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS

Fabriqué à Berthier-ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.



Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE
FLAÇONS :

Gros 40 onces—Prix \$3.65
Moyens 26 " " 2.55
Petits 10 " " 1.10

MELCHERS DISTILLERY
CO., LIMITED
Montréal